

Licence Physique

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037683

HAL Id: hceres-02037683 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037683v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Physique

• Université Blaise Pascal - UBP



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Physique* propose une formation généraliste en physique, tant sur le plan expérimental que théorique. Elle a pour objectif principal de former les étudiants pour une poursuite d'études en master de physique. Elle offre aussi la possibilité d'intégrer une école d'ingénieurs sur concours pour les étudiants conjointement inscrits au Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) proposé par l'établissement.

La formation est divisée en deux parcours distincts dès la L1:

Le parcours *Physique* propose un cursus classique avec la présence des unités d'enseignement (UE) fondamentales de la physique. Il permet d'intégrer un master du domaine au niveau local ou national. Il accueille également en L1 et L2 des étudiants inscrits au cycle préparatoire du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech (PEIP).

Le parcours *Sciences-langues* s'apparente à une licence internationale. Les deux premières années de ce parcours (L1 et L2) correspondent à un CUPGE, avec toutes les exigences que ce type de formation peut présenter en matière d'investissement personnel et de capacité de travail. Les étudiants peuvent renforcer leur niveau en langues étrangères (choix de deux langues) et la possibilité d'effectuer un semestre d'études à l'étranger est prévue. Le choix définitif de la mention (*Mathématiques, Physique ou Langues étrangères appliquées*) ne se fait qu'en L3.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Physique*, organisée autour de deux parcours aux objectifs différents, présente un grand nombre de points forts. Pour les étudiants du parcours *Physique*, elle offre un contenu cohérent apportant de solides bases théoriques et expérimentales en physique. Le parcours sélectif *Sciences-Iangues* est original et probablement unique en France. Il propose un contenu plus exigeant en volume horaire reposant sur des enseignements de physique, mathématiques et deux langues vivantes obligatoires. S'il offre une alternative originale aux CPGE ou classes préparatoires intégrées, ses effectifs sont cependant très limités en L3 (quelques étudiants). Son positionnement vis-à-vis du cycle préparatoire PEIP et du CUPGE proposés par l'établissement mériterait d'être précisé.

Il serait utile que la formation mette en place un stage obligatoire dans son cursus, afin de permettre aux étudiants de découvrir la recherche en laboratoire ou encore le monde de l'entreprise. Elle devrait également réduire la dissociation entre ses deux parcours qui n'ont actuellement qu'assez peu de points communs.

Points forts:

- Equipe pédagogique de qualité et équilibrée.
- Cursus offrant des possibilités de passerelles avec les autres mentions.
- Formation en parfaite cohérence avec les possibilités de poursuites d'études en master.
- Conventions avec les autres établissements (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles CPGE -, réseau Polytech).
- Dispositif d'accompagnement bien développé pour les étudiants en L1.

Point faibles:

- Faibles effectifs ces dernières années, pouvant remettre éventuellement en cause le fonctionnement de la mention en deux parcours distincts partageant peu de points communs.
- Manque de suivi et d'analyse du devenir des diplômés.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Pas de stage obligatoire dans l'offre de formation.
- Un semestre 1 présenté comme tel, mais qui n'est pas un vrai semestre d'orientation (présence de 2 UEs de 10 crédits pouvant pénaliser les étudiants dans leur orientation), et ne proposant pas d'enseignement d'anglais.

Recommandations:

La mise en place d'un stage systématique, en L3 par exemple, permettrait aux étudiants de découvrir le milieu de la recherche ou le secteur industriel. Un meilleur suivi des diplômés par l'établissement serait également souhaitable. D'une façon générale, les deux parcours de la mention gagneraient en cohérence en mutualisant plus d'enseignements. Les objectifs spécifiques du parcours *Sciences-langues* devraient être mieux précisés ; ses effectifs sont très réduits et sa dimension internationale est peu visible à la lecture du dossier. Si son objectif est la préparation de concours d'entrée en écoles d'ingénieurs, il serait utile de lui intégrer un enseignement de chimie.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Pour les deux parcours, le cursus est en parfaite cohérence avec les objectifs de la mention. Seules quelques UEs du parcours <i>Physique</i> sont mutualisées avec le parcours <i>Sciences-langues</i> (relativité, électromagnétisme, mécanique).
	Le cursus du parcours <i>Sciences-Iangues</i> est original et unique en France. Il s'agit d'une formation sélective (sur dossier) et exigeante, offrant une alternative intéressante aux CPGE. Cependant, l'enseignement de la chimie est absent dans ce parcours, contrairement au programme des CPGE, tout au moins en première année. Il est difficile de savoir si le séjour à l'étranger au S6 est réellement obligatoire, un enseignement « stage ou activité en entreprise » étant mentionnée également dans la liste des UEs du S6 de ce parcours.
	Les débouchés de la licence <i>Physique</i> semblent larges, mais il est regrettable qu'aucune donnée ne soit fournie dans le dossier sur le devenir des diplômés. Notamment, il aurait été nécessaire d'avoir des détails sur le devenir des diplômés du parcours SL afin de mieux juger de la pertinence de cette formation spécifique.
	L'organisation des enseignements au S1 de la L1 repose sur 2 UEs principales valant chacune 10 crédits, puis 2 autres UEs secondaires et transversales à 5 crédits. On peut s'interroger sur la pertinence de proposer ce type de répartition au S1, plutôt que d'adopter un schéma avec davantage d'UEs présentant un poids moindre qui pourrait permettre aux étudiants d'élargir leur socle disciplinaire. L'absence d'enseignement d'anglais est aussi à noter au S1. L'UE TCM (Tronc Commun Mathématiques) relevant du transversal au S1 du parcours Physique est peu lisible en l'état. Elle est incluse dans les 2 UEs principales du S1, mais aucune information n'est donnée sur son volume horaire. Cette UE n'apparaît pas clairement dans le tableau regroupant l'ensemble des UEs de la licence. Comme cela est proposé dans le dossier, il semblerait en effet plus judicieux qu'elle constitue une UE à part entière, permettant de diminuer le poids des 2 UEs principales du S1.
Environnement de la formation	Le parcours <i>Physique</i> de cette mention repose sur un cursus de physique généraliste, comme il en existe beaucoup d'autres en France, tandis que le parcours <i>Sciences-langues</i> possède un positionnement plus original, mais qui malheureusement manque de lisibilité. Dans les deux parcours proposés, une forte mutualisation d'UEs existe avec d'autres mentions de licence de l'UBP (<i>Physique-chimie</i> , <i>Sciences pour l'ingénieur</i> , <i>Mathématiques</i> , <i>LEA</i>). Ainsi, le dossier indique que le parcours <i>Physique</i>

partage 56 % de ses enseignements fondamentaux avec la mention *Sciences pour l'ingénieur*, 45 % avec la mention *Physique-chimie* et 23 % avec la mention *Chimie*. De même, il est indiqué que le parcours *Sciences-langues* en partage 81 % avec la mention *Mathématiques* et 77 % LEA. Ce dernier pourcentage parait très élevé et ne se vérifie pas facilement à la lecture des tableaux fournis dans le dossier.

Globalement, le positionnement de la mention vis-à-vis du master *Sciences de la matière* est pertinent puisque celui-ci propose des parcours spécifiques de physique (*Physique des particules, Nanostructures et nanophotonique*). Par ailleurs, la formation accueille des étudiants inscrits au cycle préparatoire PEIP. Il aurait été utile de savoir s'il existe un lien avec les étudiants du parcours *Sciences-langues* qui se préparent eux aussi au concours d'entrée en écoles d'ingénieurs. Enfin, il existe une convention avec les CPGE fixant les règles de correspondance de niveaux et les possibilités de passerelles. Cependant, le dossier ne détaille pas suffisamment ce point (nombre d'étudiants utilisant ce dispositif).

Il est intéressant de noter qu'une UE d'Astrophysique en L3 du parcours *Physique* se déroule en lien avec une association locale. Par contre, aucune interaction avec le monde de l'entreprise ne semble exister, ce qui est regrettable.

L'équipe pédagogique, parfaitement renseignée en annexe du dossier, est très complète et expérimentée. Les sections CNU représentées (25, 26, 28, 29, 60 sont les sections les plus représentées) couvrent parfaitement les domaines d'enseignement de la mention. Elle est constituée principalement d'enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires de recherche de l'UBP. Très peu d'intervenants professionnels extérieurs sont présents dans la formation (76h d'enseignement).

Pour le parcours *Physique*, le pilotage de la L1 est commun avec les autres mentions. Il s'appuie sur un service dédié (le Service Pédagogique de Licence 1) regroupant 11 Directeurs d'Etudes. Ce service semble clairement identifié par les étudiants et les réunions ont lieu très régulièrement. Le pilotage de la mention elle-même apparaît moins clair, avec la présence d'une équipe de formation comme indiquée, mais sans précision sur sa composition (en plus du responsable de mention, il semble y avoir un responsable par année).

Le pilotage du parcours *Sciences-langues* est plus spécifique. Il est assuré par un unique responsable qui gère l'ensemble des trois années. Il assure un suivi individualisé tout à fait gérable du fait des faibles effectifs de ce parcours

Une commission de pédagogie a également été créée au sein du département de physique. Son rôle et son action semblent intéressants, mais le dossier ne donne que peu de détails sur ce point précis.

A la lecture du dossier, il reste difficile de cerner si les équipes pédagogiques des deux parcours interagissent réellement. Ces deux parcours semblent construits sans réel lien jusqu'en L3, ce qui ne se comprend pas pour une même mention. Cette « séparation » apparaît aussi dans la construction du dossier. Néanmoins, malgré l'apparition de quelques doublons, l'ensemble de l'équipe pédagogique a produit un dossier pour l'évaluation globalement très lisible, dont la qualité reflète le sérieux du pilotage.

Les effectifs sont stables, mais restent faibles ou très faibles dans les deux parcours à partir de la L2 (environ 15 en *Physique*, moins de 5 en *Sciences-langues*). Une meilleure communication auprès des lycéens serait à encourager pour améliorer l'attractivité de la formation.

En dehors des tableaux recensant les effectifs étudiants sur les cinq dernières années, aucune donnée chiffrée et aucun commentaire ne sont apportés sur les taux de réussite au sein de chaque parcours de cette licence

La poursuite d'études après la licence n'est pas non plus analysée. Seul un tableau en annexe indique que la majeure partie des étudiants du parcours *Sciences-Iangues* poursuivent en écoles d'ingénieurs après la L2, conformément aux objectifs de ce parcours. En conséquence, ses effectifs de L3 sont extrêmement faibles (1 étudiant en 2014-2015). Ce parcours n'existe donc réellement que sur les deux premières années de la licence, la troisième année qui doit permettre la mobilité des étudiants vers l'étranger ne semblant pas réellement fonctionner.

Equipe pédagogique

Effectifs et résultats

,	
Place de la recherche	Cette partie est insuffisamment développée dans le dossier. Le dossier indique simplement que l'ensemble des enseignants-chercheurs assurant tous les enseignements disciplinaires constitue le lien principal de cette formation avec la recherche. De plus, par le biais d'une UE libre proposée au S5 et S6 et intitulée « Découverte de la recherche », les étudiants peuvent effectuer un stage dans l'un de ces laboratoires de physique. Si le monde de la recherche est représenté dans le cursus, il peut apparaitre regrettable qu'un stage obligatoire de courte durée dans les laboratoires d'appui ne soit pas proposé à tous les étudiants de la formation (critique reprise plus bas dans le rapport), qui poursuivent pour beaucoup leurs études en master après la licence. Les faibles effectifs en L3 devraient rendre possible la mise en place de ce stage en laboratoire.
Place de la professionnalisation	Pour le parcours <i>Physique</i> , les UEs transverses Projet Personnel et Professionnel (PPP1 et PPP2) sont mises en place aux semestres 3 et 4. Elles sont essentielles dans un cursus de licence. Elles permettent à l'étudiant de découvrir l'entreprise, le milieu de la recherche et de l'enseignement. Il aurait été utile que la liste des intervenants extérieurs impliqués dans les conférences et tables rondes, avec leur secteur d'activité, soit mentionnée. Une plus grande implication de l'équipe pédagogique vers la professionnalisation serait souhaitable. La formation propose, en plus, des UEs libres qui permettent à l'étudiant intéressé d'approfondir certains aspects de son projet professionnel, avec des visites d'entreprises et des mises en situation d'observation. Les professionnels extérieurs à la formation ne semblent toutefois pas interagir directement avec l'équipe pédagogique pour apporter leur point de vue sur le cursus.
	Il existe également à l'UBP un bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui a pour vocation de renforcer le lien entre les étudiants et le monde du travail. Une interaction plus forte avec le milieu industriel serait sans doute nécessaire, même si cela est parfois difficile à proposer pour une licence généraliste.
	Dans le parcours <i>Sciences-Iangues</i> , les enseignements professionnalisants semblent inexistants, ce qui est regrettable.
	Enfin, l'absence de conseil de perfectionnement ne permet pas à des professionnels de participer directement aux réflexions menées sur l'amélioration continue de la formation de licence.
Place des projets et stages	Cet item constitue une partie faible du dossier. Certes, sous réserve d'obtenir une bourse dite « graine de chercheurs », les étudiants peuvent être accueillis dans les laboratoires de recherche de physique. Pour la deuxième édition de ce dispositif, huit étudiants de l'UBP (tout mentions confondues) ont pu ainsi effectuer un stage en laboratoire, ce qui reste très modeste. Mais il n'est toutefois pas précisé la durée et l'objectif recherché de ce stage en laboratoire. Si sa durée est inférieure à 39 jours, ce qui semble le cas, pourquoi mettre en place un système de bourse ? Au delà ce cette initiative, un stage obligatoire pour tous les étudiants serait à recommander.
Place de l'international	Le parcours <i>Sciences-langues</i> propose une mobilité internationale au semestre 6. Si un très petit nombre d'étudiants sont partis à l'étranger (Université du Wyoming), il est surprenant que cette mobilité ne concerne pas tous les étudiants au semestre 6, car c'est un objectif affiché du parcours. Aucune mobilité entrante n'est indiquée. Un Diplôme Universitaire (DU) « langue spécialisée » vient d'être mis en place à la rentrée 2015, le souhait est que ce DU permette à des étudiants étrangers de suivre en parallèle de leur formation en langues, une partie des enseignements du L3.
	La politique de la formation en matière de langues est bien installée. Pour l'enseignement d'anglais, des objectifs sont clairement définis sur les trois années de licence, des groupes de niveau sont instaurés, un projet d'échange d'activités pédagogiques avec une université anglaise existe depuis 2011. Dans le parcours <i>Physique</i> , on peut toutefois noter l'absence d'UE d'anglais au cours du 1er semestre. Dans le parcours <i>Sciences-langues</i> , deux langues vivantes (anglais et espagnol ou allemand) sont dispensées à chaque semestre (<i>a priori</i> , car le détail des enseignements du S1 est absent dans le dossier). Dans ce parcours, il est

envisagé d'élargir l'offre d'accueil à des étudiants ayant un profil anglais/italien, ce qui serait un atout supplémentaire pour augmenter l'attractivité de cette formation. Le recrutement du parcours *Physique* se fait au semestre 2. Le semestre 1 est un semestre d'orientation, même si un pré-choix de mention est dans les faits demandé à l'étudiant, ce qui est discutable (deux UEs de 10 crédits au semestre 1 préfigurent du choix de la mention, même si une troisième UE de 5 crédits permet éventuellement une réorientation). Une orientation plus progressive avec un vrai choix large au semestre 2 semblerait préférable. Il faut cependant reconnaitre qu'il existe des passerelles entre le parcours *Physique* et les mentions *Physique-chimie* ou Chimie, facilitées par l'existence de plusieurs UEs mutualisées. Ces passerelles semblent utilisées par des étudiants après le semestre 2. Le recrutement du parcours sélectif Sciences-langues est effectué sur dossier via l'application APB. Une admission est possible en L2 ou en L3, après examen des dossiers par les responsables pédagogiques. Le parcours Sciences-langues apparait un peu moins « tubulaire » que lors de la précédente habilitation, ce qui est positif. Après les deux premières années dans ce parcours, il permet aussi une poursuite d'études en L3 de Mathématiques, Physique ou même Langues étrangères appliquées. Cette dernière orientation est quelque peu surprenante, la mention LEA ne relevant pas du périmètre Sciences et Technologies, et ce point aurait mérité d'être détaillé dans le dossier. Certains étudiants inscrits au cycle préparatoire du PEIP, admis sur Recrutement, passerelles et dossier après le Baccalauréat, sont aussi inscrits en mention Physique. Ils dispositifs d'aide à la réussite suivent tous les enseignements de la L1 et L2, plus certains enseignements spécifiques à Polytech. Grâce à une convention, il existe également des passerelles, avec des règles bien spécifiques, pour les élèves de CPGE désirant intégrer la formation en L1, L2 ou L3, comme c'est le cas dans beaucoup d'universités. Ces passerelles semblent cohérentes, mise à part la dispense systématique de S1, octroyée aux étudiants en 1ère année de CPGE souhaitant regagner l'université, qui parait excessif. Le dossier n'analyse par contre pas précisément combien d'étudiants bénéficient de ce système chaque année (les données sont pourtant présentes en annexe). Enfin, certains étudiants titulaires d'un BTS ou un DUT peuvent intégrer sur dossier la formation en L2 ou en L3, mais le dossier n'analyse pas non plus ce mode de recrutement (il aurait par exemple été utile de connaître les spécialités de BTS ou IUT concernées). Les dispositifs d'aide à la réussite sont clairement décrits. Ils sont assez classiques, mais nombreux. Il est intéressant de noter l'absence de cours en amphi au S1, afin de faciliter la transition avec le lycée, et l'existence d'enseignants référents. Le dossier ne précise pas si ces enseignants référents sont affectés à tous les étudiants ou seulement sur la base du volontariat. La formation est essentiellement dispensée en formation initiale et en présentiel. Les modalités d'enseignement sont classiques avec un bon équilibre entre cours, TD et TP, même si l'importance de la place des TP n'est pas parfaitement claire dans le dossier (20 à 30 % des enseignements sous forme de TP, selon la fiche RNCP). Une initiative intéressante à propos de l'apprentissage de l'anglais concerne des échanges avec l'Université de Warwick en Angleterre (échanges entre étudiants, échange de pratiques pédagogiques). C'est une très bonne initiative qu'il faudrait approfondir dans les années à venir. Modalités d'enseignement et place du numérique La place du numérique n'est pas très marquée au sein de la formation. Elle concerne essentiellement l'usage de l'ENT (Espace Numérique de Travail) comme moyen de diffusion d'informations générales. Côté enseignement, les étudiants peuvent s'inscrire au C2i en L2 ou en L3. Cependant, cette option n'est pas obligatoire et peu d'étudiants la choisissent. Concernant l'innovation pédagogique, des actions de « classe inversée » ont été menées, mais le dossier ne détaille pas ce point. C'est pourtant une initiative éventuellement très instructive si elle est menée jusqu'à une analyse critique finale.

Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont inscrites dans le cadre général fixé par l'université et approuvé tous les ans par le CEVU. Les MCC reposent uniquement sur du contrôle continu (CC) ou sur du CC associé à un examen terminal (ET). Il semblerait que deux notes de CC soient suffisantes (avec ou sans ET), ce qui peut paraître un peu juste dans le cas d'UEs uniquement évaluées par CC. Les règles de compensation restent classiques pour une licence (semestrielle et annuelle pour les deux sessions). Un statut particulier d'Ajourné Admis Conditionnel (AJAC) permet à l'étudiant de progresser dans son cursus. L'inconvénient de ce dispositif, signalé comme point faible dans le dossier, concerne les difficultés fréquentes rencontrées par l'étudiant AJAC. De plus, ce statut repose étonnamment sur des conditions différentes suivant le niveau, moins exigeantes après la L2 que la L1. Il serait bon que les critères d'exigences pour obtenir ce statut soient harmonisés entre les niveaux.
	Les modalités de fonctionnement et de composition des jurys sont fonction de l'année voire du semestre en L1. La présence exigée d'au moins un responsable par UE indique clairement que toutes les décisions prises au cours de ces jurys reflètent l'avis de l'ensemble de l'équipe pédagogique, ce qui est positif.
	Le fonctionnement du parcours <i>Sciences-Iangues</i> est très proche de celui d'une CPGE avec un devoir surveillé par semaine et l'organisation de colles hebdomadaires assurées par des intervenants extérieurs. Il aurait été intéressant d'analyser l'impact de ce mode de fonctionnement sur celui plus classique du parcours <i>Physique</i> (taux de réussite, assiduité au travail des étudiants, etc.).
Suivi de l'acquisition des compétences	La fiche Annexe descriptive au diplôme transmise à chaque étudiant établit la liste détaillée des diverses compétences associées globalement au diplôme. Les compétences transversales sont évaluées dans le cadre d'UE spécifiques (Anglais, Communication et Méthodologie du Travail Universitaire). Sans aboutir à la création d'un portefeuille de compétences, cette évaluation est néanmoins menée systématiquement avec restitution de travail de groupe et exposés oraux. Le dossier indique que cette démarche d'évaluation des compétences est à renforcer, ce qui est très positif.
Suivi des diplômés	Les responsables de la formation reconnaissent que le suivi des diplômés n'est pas réalisé de façon systématique, ce qui est regrettable compte tenu des effectifs limités. En effet, même si l'OEVP peut fournir quelques statistiques, elles ne sont jamais directement ciblées sur le public concerné et une enquête locale est toujours préférable, en essayant toutefois d'obtenir un nombre de réponses suffisant afin d'analyser correctement les données.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation ne possède pas de Conseil de perfectionnement qui lui soit propre. Cependant, il est intéressant de noter la présence d'une commission de pédagogie mise en place au niveau du département de physique, mais cette commission n'a pas le même rôle qu'un conseil de perfectionnement et ne concerne pas spécifiquement la licence. Elle se réunit une fois par an, ce qui est un minimum.
	La formation est régulièrement évaluée par les étudiants, ce qui est très positif. En L1, les étudiants évaluent leurs enseignements à la fin de chaque semestre. Les enseignants peuvent ensuite accéder aux résultats de ces évaluations. Enfin, les années L2, L3 et l'ensemble de la mention (L1 à L3) ont fait l'objet d'une évaluation en ligne par l'université. Les résultats sont étudiés par une commission paritaire, mais le dossier ne précise ni sa composition ni son mode de fonctionnement. Il aurait été intéressant de donner quelques éléments d'analyse de l'évaluation menée par les étudiants pour donner des pistes concrètes d'amélioration de la formation.
	Enfin, il faut souligner que le processus d'autoévaluation mis en place pour la rédaction du dossier a conduit à la proposition d'un certain nombre de pistes d'amélioration qui sont pour la plupart à encourager.

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Sciences et Technologies

Intitulé de la mention du diplôme : Licence Physique

Nous sommes globalement d'accord avec les recommandations formulées par les experts. En reprenant la liste des points faibles, nous pouvons faire les commentaires suivants :

-La question du *parcours Sciences-langues* ne se pose pas, il a été fermé progressivement à partir de 2015-16.

Une partie des étudiants rejoignent des écoles d'ingénieur à l'issue du L2 d'où le chiffre de 30 étudiants attendus en L3.

- -Le suivi des étudiants diplômés à l'issue du L3 et L2 sera mis en place dans la nouvelle offre de formation sous forme d'un questionnaire qui sera rempli par les étudiants via l'internet sur l'ENT de l'UBP.
- -La prochaine offre de formation sera dotée d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement sera formé de l'équipe pédagogique dans son ensemble à laquelle sera adjointe des responsables de masters locaux et nationaux en relation avec la formation dispensée, des responsables du master MEEF, les chefs de département des IUT pour les départements en relation avec la Physique (par exemple mesures physiques, énergétique, thermique, ...)
- -Le stage obligatoire dans le milieu de la recherche pose problème d'emploi du temps et d'encadrement. Cependant l'accueil d'étudiants de L3 au sein des laboratoires de recherche est un souhait de l'équipe pédagogique de la nouvelle offre de formation. Cet accueil pourrait être fait de façon extensive à raison d'un rendez vous régulier (hebdomadaire) avec un encadrement parmi les ingénieurs, chercheurs et enseignant-chercheurs des laboratoires. Une autre piste serait d'élargir à tous les étudiants l'opération graine de chercheurs qui est mise en place depuis trois ans. Dans la nouvelle offre de formation, dans le cadre de la progression des acquis des connaissances, un module de «projet final» est proposé. Ce projet final est dédié à ce que l'étudiant devenu autonome, grâce aux différents modules en amont, poursuivre un projet de son choix dans lequel les personnels des laboratoires sera mis à contribution.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD